

QUE FAIRE ?

Par Profil supprimé Postée le 14/02/2018 08:23

Bonjour,
Mon conjoint est addict aux paris sportifs. J'ai le sentiment que c'est de pire en pire. Difficultés financières, mauvaise humeur, disputes ... comment l'aider à s'en sortir ? Le sujet est sensible et les prises de conscience ne durent pas. Je ne sais plus comment réagir ni comment l'aider !
Merci pour votre aide

Mise en ligne le 15/02/2018

Bonjour,

Nous comprenons que votre situation soit difficile, le fait que votre mari soit dans une addiction aux paris sportifs entraîne des conséquences néfastes.

Vous citez les difficultés financières, les disputes et le fait qu'aborder le sujet avec lui n'est pas simple.

L'addiction comportementale au jeu est souvent un phénomène où le joueur peut être amené à parier pour faire baisser une tension interne.

Le fait de perdre ses paris ou d'avoir perdu le contrôle sur le temps de jeu ou sur les sommes engagées peut le conduire dans une forme de souffrance et de culpabilité difficile à exprimer.

Très souvent le joueur va tenter " de se refaire" en pariant à nouveau pour récupérer les mises perdues.

Il faut savoir que ce type de fonctionnement est maintenant bien pris en charge dans les centres d'addictologie. Le patient peut être soutenu est accompagné dans l'optique de ne plus perdre le contrôle de son comportement ou d'arrêter sa spirale de jeu.

Ces centres se nomment Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA), une équipe pluridisciplinaire (médecin addictologue, psychologue, assistante sociale sur les questions d'endettement) peut accueillir le joueur dans un cadre non jugeant. L'accueil y est confidentiel, la prise en charge gratuite.

Afin de se protéger lui-même de la tentation de jouer, la personne peut faire une demande d'auto-exclusion. Il s'agit d'une mesure administrative faite à la demande du joueur, elle s'étend sur une durée de 3 ans de manière incompressible. Le joueur n'a ainsi plus accès aux casinos, aux cercles de jeux et aux paris sur les sites internet en lien avec la Française des Jeux.

Cette mesure peut être "un filet de sécurité" pour le joueur mais ne suffit pas à traiter l'origine du comportement addictif, c'est pourquoi nous préconisons un accompagnement en CSAPA en parallèle.

Vous pouvez transmettre ces éléments à votre mari lors de votre prochain échange sur le sujet. Sans aide extérieure l'addiction aux jeux peut en effet engendrer des conséquences comme celles que vous nous avez citées. De plus le joueur peut se sentir incompris dans sa souffrance et avoir tendance à s'isoler.

Vous trouverez en fin de message un lien qui vous expliquera les démarches à faire pour une auto exclusion au jeu.

Nous vous mettons également un lien vous permettant de trouver un CSAPA à proximité de votre lieu d'habitation.

Si vous désirez échanger d'avantage sur votre situation ou obtenir une orientation plus précise vous pouvez contacter un de nos écoutants. Sachez également que les CSAPA reçoivent également l'entourage des joueurs.

Pour un échange plus approfondi, nous sommes disponibles tous les jours, soit par téléphone au 09 74 75 73 73 de 8h à 2h du matin, soit par tchat via notre site Joueurs Info Service de 14h à Minuit.

Bien cordialement.

En savoir plus :

- Adresses utiles du site Joueurs info service
- Les interdictions volontaires aux jeux

Autres liens :

- Que faire pour l'aider ?